

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 FEVRIER 2014

Le 28 février 2014, à 18 h 45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Claude BALDY, Maire de LUZECH.

Etaient présents : MM. Jean-Claude BALDY, Jean-Paul EVIN, Pierre CREUX, Mme Fabienne ALEMANN, MM. Gérard ALAZARD, Jean-Jacques BONDER, Robert SIUTAT, Rémy MOLIERES, Mme Emilienne MARTY, Mme Raymonde GARCIA, Mme Christine MANIE, Mme Sylvie GALLAND, Mme Yvette DAVIDOU.

Etaient absents excusés :

Monsieur Jacky BARRAUD qui a donné procuration à Monsieur Pierre CREUX

Mme Marie-Jeanne BOISSEL qui a donné procuration à Mme Emilienne MARTY

Monsieur Pierre BORREDON qui a donné procuration à Monsieur Jean-Paul EVIN

Mme Christine ALBAULT

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul EVIN

Invitée : Madame Christiane VERGNES, Trésorière de Luzech

Le compte rendu de la séance du 24 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Rapporteur : Monsieur EVIN 1^{er} adjoint

Monsieur le Maire, Jean-Claude BALDY, ne prend pas part au vote
des différents comptes administratifs

2014.2.1 - Vote du Compte Administratif 2013 : budget principal

Exposé :

Vu le code général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération en date du 22 mars 2013 approuvant le budget primitif de l'exercice 2013,
Vu la délibération en date du 21 juin 2013 approuvant la décision modificative n° 1
Vu la délibération en date du 29 novembre 2013 approuvant la décision modificative n° 2

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le compte administratif 2013, joint en annexe, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	REALISE	REALISE	RESTE A REALISER
DEPENSES	1 383 391.46	587 786.23	245 300
RECETTES	1 772 881.94	930 869.93	
SOLDE	+389 490.48	343 083.7	
Reports 2012	+383 518.38	+23 859.34	
SOLDE	+773 008.86	+366 943.04	-245 300

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote le compte administratif présenté à l'unanimité. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 12 Procurations : 3	Pour : 15 Contre : Abstentions :

2014.2. 2BIS – Approbation du compte de gestion 2013 : Budget Principal

Exposé :

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes du budget principal relatives à l'exercice 2013 a été réalisé par le Trésorier, comptable public de Luzech et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Trésorier

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2013, dont les écritures sont conformes au Comptes administratif de la commune pour le même exercice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le compte de gestion présenté à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

2014.2. 3 – Affectation du résultat 2013 : Budget principal

Exposé :

Conformément à l'instruction M14, le conseil municipal est invité à affecter l'excédent de fonctionnement 2013 du budget principal.

Considérant les dépenses à couvrir en fonctionnement et investissement,

Considérant que le compte administratif 2013 présente un excédent de la section de fonctionnement de **773 008.86 €**

Proposition :

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement comme suit :

- Au financement de la section d'investissement au compte 1068 pour un montant de **395 051.86 €**
- En report au fonctionnement au R 002 pour un montant de **377 957 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation de résultat présentée.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

2014.2. 4 - Vote du Compte administratif 2013 : budget Caisse des écoles

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le compte administratif 2013, joint en annexe, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	REALISE	REALISE	RESTE A REALISER
DEPENSES	10 355.35	600	
RECETTES	9 859.00		
SOLDE	-496.35	-600	
Reports 2012	+3 105.11		
TOTAL	+2 608.76	-600	

Uniquement 4 membres du conseil municipal peuvent part au vote du compte administratif de la caisse des écoles, Madame BOISSEL étant absente, Monsieur BALDY se retirant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote le compte administratif présenté à l'unanimité des présents.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
6	Présents : 4 Procurations :	Pour : 4 Contre : Abstentions :

2014.2. 5 – Approbation du compte de gestion 2013 : Budget Caisse des écoles

Exposé :

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2013 du budget Caisse des écoles a été réalisé par le Trésorier, comptable public de Luzech et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Trésorier

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2013 du Trésorier pour le budget Caisse des écoles, dont les écritures sont conformes au Comptes administratif de la commune pour le même exercice.

Uniquement 5 membres du conseil municipal prennent part au vote du budget de la caisse des écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le compte de gestion présenté à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
6	Présents : 5 Procurations :	Pour : 5 Contre : Abstentions :

2014.2.6 - Affectation du résultat 2013 : Budget de la Caisse des écoles

Exposé :

Conformément à l'instruction M14, le conseil municipal est invité à affecter l'excédent de fonctionnement 2013 du budget caisse des écoles.

Considérant les dépenses à couvrir en fonctionnement et investissement,

Considérant que le compte administratif 2013 présente un excédent de la section de fonctionnement de **2 608.76 €**

Proposition :

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement comme suit :

- Au financement de la section d'investissement au compte 1068 pour un montant de 600 €
- En report au fonctionnement au R 002 pour un montant de 2 008.76 €

Uniquement 6 membres du conseil municipal prennent part au vote du budget de la caisse des écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote l'affectation de résultat présentée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
6	Présents : 5 Procurations :	Pour : 5 Contre : Abstentions :

2014.2. 7 - Vote du Compte administratif 2013 : Budget Clos de Lémouzy

Exposé :

Vu le code général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération en date du 22 mars 2013 approuvant le budget primitif Clos de Lémouzy pour l'exercice 2013,
Vu la délibération en date du 21 juin 2013 approuvant la décision modificative n° 1 concernant le budget Clos de Lémouzy

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le compte administratif 2013, joint en annexe, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	REALISE	REALISE	RESTE A REALISER
DEPENSES	172 015.83	172 015.83	
RECETTES	172 016.14	106 580.28	
SOLDE	+0.31	-65 435.55	
Reports 2012	+0.07	-106 580.28	
TOTAL	+0.38	-172 015.83	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote le compte administratif présenté à l'unanimité. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 12 Procurations : 3	Pour : 15 Contre : Abstentions :

2014.2. 8 – Approbation du compte de gestion 2013 : Budget Clos de Lemouzy

Exposé :

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2013 du budget Clos de Lemouzy a été réalisé par le Trésorier, comptable public de Luzech et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Trésorier

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2013 pour le budget Clos de Lemouzy, dont les écritures sont conformes au Comptes administratif de la commune pour le même exercice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le compte de gestion présenté à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

2014.2.9 - Affectation du résultat 2013 : Budget Clos de Lémouzy

Exposé :

Conformément à l'instruction M14, le conseil municipal est invité à affecter l'excédent de fonctionnement 2013 du budget Clos de Lemouzy.

Considérant les dépenses à couvrir en fonctionnement et investissement,

Considérant que le compte administratif 2013 présente un excédent de la section de fonctionnement de **0.38 €**

Proposition :

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement comme suit :

- En report à la section de fonctionnement au R 002 pour un montant de 0.38 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote l'affectation de résultat présentée.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

LES BUDGETS PRIMITIFS 2014

2014.2.10 – Budget primitif 2014 : Budget principal

Le budget présenté est équilibré en section de fonctionnement à **2 072 701 €**, et en section d'investissement à **1 943 269.51 €**

COMMUNE DE LUZÉCH - 46 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2014
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 072 701,00	1 694 744,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 377 957,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 072 701,00	2 072 701,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 697 969,51	1 576 326,47
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	245 300,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 366 943,04
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 943 269,51	1 943 269,51
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 015 970,51	4 015 970,51

COMMUNE DE LUZÉCH - 46 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2014
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	545 500,00	0,00	546 900,00	546 900,00	546 900,00
012	Charges de personnel	700 350,00	0,00	718 600,00	718 600,00	718 600,00
014	Atténuations de produits	37 200,00	0,00	49 767,00	49 767,00	49 767,00
65	Autres charges gestion courante	165 595,00	0,00	210 764,00	210 764,00	210 764,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 448 645,00	0,00	1 526 031,00	1 526 031,00	1 526 031,00
66	Charges financières	95 778,36	0,00	86 946,55	86 946,55	86 946,55
67	Charges exceptionnelles	7 500,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	35 000,41		35 000,38	35 000,38	35 000,38
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 586 923,77	0,00	1 650 177,93	1 650 177,93	1 650 177,93
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	394 083,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	21 474,13		22 523,07	22 523,07	22 523,07
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		415 557,13		422 523,07	422 523,07	422 523,07
TOTAL		2 002 480,90	0,00	2 072 701,00	2 072 701,00	2 072 701,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 072 701,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	36 000,00	0,00	70 300,00	70 300,00	70 300,00
70	Produits des services	79 850,00	0,00	80 800,00	80 800,00	80 800,00
73	Impôts et taxes	864 464,00	0,00	888 800,00	888 800,00	888 800,00
74	Dotations et participations	450 075,00	0,00	447 334,00	447 334,00	447 334,00
75	Autres produits gestion courante	192 500,00	0,00	192 500,00	192 500,00	192 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 622 889,00	0,00	1 679 734,00	1 679 734,00	1 679 734,00
76	Produits financiers		0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels		0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 622 889,00	0,00	1 694 744,00	1 694 744,00	1 694 744,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 622 889,00	0,00	1 694 744,00	1 694 744,00	1 694 744,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	377 957,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 072 701,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	422 523,07
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

COMMUNE DE LUZÉCH - 46 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2014
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	881 936,00	245 300,00	1 456 700,00	1 456 700,00	1 702 000,00
	Total des dépenses d'équipement	881 936,00	245 300,00	1 456 700,00	1 456 700,00	1 702 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	31 736,69	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	204 338,55	0,00	201 270,07	201 270,07	201 270,07
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	51 545,03		39 999,44	39 999,44	39 999,44
	Total des dépenses financières	287 620,27	0,00	241 269,51	241 269,51	241 269,51
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 169 556,27	245 300,00	1 697 969,51	1 697 969,51	1 943 269,51
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 169 556,27	245 300,00	1 697 969,51	1 697 969,51	1 943 269,51

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 943 269,51
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget Primitif (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	51 295,14	0,00	126 400,00	126 400,00	126 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	200 834,00	0,00	514 217,54	514 217,54	514 217,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	252 129,14	0,00	640 617,54	640 617,54	640 617,54
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	64 070,00	0,00	116 834,00	116 834,00	116 834,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	395 051,86	395 051,86	395 051,86
138	Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	65 070,00	0,00	513 185,86	513 185,86	513 185,86
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00		0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	317 199,14	0,00	1 153 803,40	1 153 803,40	1 153 803,40
021	Virement de la section de fonct (4)	394 083,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	427 347,44		22 523,07	22 523,07	22 523,07
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	821 430,44		422 523,07	422 523,07	422 523,07
	TOTAL	1 138 629,58	0,00	1 576 326,47	1 576 326,47	1 576 326,47

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	366 943,04
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 943 269,51
---	---------------------

Four information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	422 523,07
--	-------------------

Le budget présenté a été établi **sans augmentation des taux d'imposition** de la Commune :

- taxe d'habitation :
 - maintien du taux à 12.03 %
- taxe foncière Bâti :
 - maintien du taux à 22.05 %
- taxe foncière Non Bâti :
 - maintien du taux à 139.41 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif présenté.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

2014.2. 11 - Fiscalité – Vote des taux 2014

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal doit fixer les taux d'imposition qui seront appliqués aux bases déterminées par les services des finances publiques.

Il revient donc à l'assemblée de voter pour l'exercice 2014 les taux des 3 taxes locales relevant de la compétence de la commune c'est-à-dire la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti.

Considérant la nécessité de consolider les marges financières de la collectivité, notamment son taux d'autofinancement, tout en tenant compte d'un contexte économique difficile,

Compte tenu de ces informations, il est proposé de conserver les taux d'imposition de 2013 et de ne pas établir d'augmentation sur les taux d'imposition applicables en 2014.

- taxe d'habitation :
 - maintien du taux à 12.03 %
- taxe foncière Bâti :
 - maintien du taux à 22.05 %
- taxe foncière Non Bâti :
 - maintien du taux à 139.41 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, vote les taux présentés.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

2014.2.12 – Budget primitif 2014 : Caisse des écoles

Le Budget présenté est équilibré à **15 280 €** en section de fonctionnement et à **600 €** en section d'investissement.

CAISSE ECOLES DE LUZÉCH - 46 - BUDGET ECOLES M14	BP 2014
I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	4 700,00	4 700,00	4 700,00
60632	F. de petit équipement	300,00	300,00	300,00
6156	Maintenance	1 500,00	1 400,00	1 400,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	200,00	200,00
6247	Transp. collectifs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunication	1 200,00	1 300,00	1 300,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00
014	Atténuation de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	7 364,00	10 280,00	10 280,00
6573	Subv. fonct° aux organ. publics	7 364,00	10 280,00	10 280,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		12 064,00	14 980,00	14 980,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	300,11	300,00	300,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		12 364,11	15 280,00	15 280,00
023	Virement à la sect° d'investis.	600,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		600,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		600,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 964,11	15 280,00	15 280,00

+	
RESTES A REALISER 2013 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 280,00

CAISSE ECOLES DE LUZECHE - 46 - BUDGET ECOLES M14	BP 2014
I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuation de charges		0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	9 859,00	13 271,24	13 271,24
7474	Subventions communes	9 859,00	13 271,24	13 271,24
75	Autres produits gestion courant		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		9 859,00	13 271,24	13 271,24
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 859,00	13 271,24	13 271,24
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 859,00	13 271,24	13 271,24

		+
RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 008,76	
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 280,00	

CAISSE ECOLES DE LUZÉCH - 46 - BUDGET ECOLES M14			BP	2014
I - VOTE DU BUDGET			I	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	600,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	600,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		600,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		600,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		600,00	0,00	0,00

+	
RESTES A REALISER 2013 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	600,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	600,00

CAISSE ECOLES DE LUZÉCH - 46 - BUDGET ECOLES M14	BP 2014
I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, Budget Primitif (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		600,00	600,00
1068	Excédents de fonctionnement		600,00	600,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières			600,00	600,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			600,00	600,00
021	Virement de la section de fonct.	600,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		600,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		600,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		600,00	600,00	600,00

+	
RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	600,00

Uniquement 5 membres du conseil municipal prennent part au vote du budget de la Caisse des écoles, Mme BOISSEL étant absente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif présenté.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
6	Présents : 5 Procurations :	Pour : 5 Contre : Abstentions :

2014.2.13 – Budget primitif 2014 : Clos de Lémouzy

Le Budget primitif 2014 présenté est équilibré en fonctionnement à **206 015.83 €** et en investissement à **278 031.28 €**.

CLOS DE LEMOUZY - - CLOS DE LEMOUZY	BP 2014
-------------------------------------	---------

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	120 000,00	34 000,00	34 000,00
605	Achats de matériels	120 000,00	34 000,00	34 000,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		120 000,00	34 000,00	34 000,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(5)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		120 000,00	34 000,00	34 000,00
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	106 580,28	172 015,83	172 015,83
7133	Variat° en-crs prod° biens	106 580,28	172 015,83	172 015,83
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		106 580,28	172 015,83	172 015,83
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		106 580,28	172 015,83	172 015,83
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		226 580,28	206 015,83	206 015,83

+	
RESTES A REALISER 2013 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	206 015,83

CLOS DE LEMOUZY - - CLOS DE LEMOUZY		BP	2014
I - VOTE DU BUDGET		I	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7015	Vente de terrains aménagés	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		100 000,00	100 000,00	100 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	126 580,21	106 015,45	106 015,45
7133	Var.en-cours de product*biens	126 580,21	106 015,45	106 015,45
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		126 580,21	106 015,45	106 015,45
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		226 580,21	206 015,45	206 015,45

+	
RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,38
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	206 015,83

CLOS DE LEMOUZY - - CLOS DE LEMOUZY	BP 2014
-------------------------------------	---------

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks	126 580,21	0,00	0,00
3355	Travaux	126 580,21	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		126 580,21	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		126 580,21	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		106 015,45	106 015,45
	Charges transférées (9)		106 015,45	106 015,45
3355	Travaux		106 015,45	106 015,45
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			106 015,45	106 015,45
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		126 580,21	106 015,45	106 015,45

		+
RESTES A REALISER 2013 (11)		0,00
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		172 015,83
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		278 031,28

CLOS DE LEMOUZY - - CLOS DE LEMOUZY	BP 2014
-------------------------------------	---------

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	126 580,21	106 015,45	106 015,45
1641	Emprunts en euros	126 580,21	106 015,45	106 015,45
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	126 580,21	106 015,45	106 015,45
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	126 580,21	106 015,45	106 015,45
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	106 580,28	172 015,83	172 015,83
3355	Travaux	106 580,28	172 015,83	172 015,83
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	106 580,28	172 015,83	172 015,83
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	106 580,28	172 015,83	172 015,83
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et orûres)	233 160,49	278 031,28	278 031,28

RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	278 031,28

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif présenté.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

2014.2.14 – Convention portant création d'un groupement de commande pour l'assurance dommages ouvrage de la Cité scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de contracter une assurance dommages ouvrage pour les futurs travaux du groupe scolaire.

Par l'intermédiaire d'une convention avec le Conseil Général du Lot, nous pouvons réaliser une consultation commune et créer un groupement de commandes. Le Conseil général et la commune ont tout intérêt à se grouper afin de conclure des marchés d'assurances dommages ouvrage avec la même compagnie d'assurance.

C'est dans cette perspective que Monsieur le Maire propose de conclure cette convention de groupement de commandes qui prendra fin à l'attribution des marchés d'assurance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Donne** son accord pour cette nouvelle convention
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention portant création d'un groupement de commandes pour l'attribution des marchés d'assurances dommages ouvrage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette délibération.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

2014.2.15 – Aliénation d'une partie de chemin au lieu-dit « Membry-bas »

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée du résultat de l'enquête publique effectuée en vue de l'aliénation d'une partie d'un chemin situé au lieu-dit « Membry-bas » au profit de Monsieur et Madame Denis PASSEDAT.

Il donne lecture des conclusions du Commissaire enquêteur à savoir :

« Compte tenu que les chemins ruraux appartiennent au domaine privé des communes, qu'ils peuvent, en conséquence être cédés aux propriétaires riverains notamment, à la condition qu'ils cessent d'être affectés à l'usage du public,

Ceci dans le respect des règles de procédure posées par l'article L.161-10 du code rural.

Nous émettons un avis favorable au projet d'aliénation précité conformément aux dispositions du dossier d'enquête.

Toutefois Monsieur et Madame Denis PASSEDAT accordent, le cas échéant, le droit de passage en ces lieux à Monsieur Jean-Yves PASSEDAT pour accéder à ses parcelles suivant sa requête».

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de se prononcer sur cette aliénation et de définir les conditions de vente et d'acquisition des parcelles.

Vu, la délibération du 29 novembre 2013 décidant de lancer la procédure d'aliénation prévue par l'article L. 161-10 du Code rural,

Vu le code des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2241-1,

Vu le code rural, et notamment son article L. 161-10,

Vu le code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10,

Vu l'arrêté municipal en date du 22 janvier 2014 ordonnant ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 février 2014 au 25 février 2014,

Entendant les conclusions émises par le Commissaire Enquêteur,

Vu l'avis favorable du Commissaire Enquêteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide d'aliéner la partie de l'ancien chemin sis à « Membry-bas »,

Décide de créer, pour cette portion de chemin, dans l'acte de vente, une **convention de passage pédestre** à Monsieur Jean-Yves PASSEDAT pour accéder à ses parcelles,

Précise que l'acte de vente intégrant une convention de passage pédestre entre Monsieur et Madame Denis PASSEDAT et Monsieur Jean-Yves PASSEDAT, sera rédigé par Maître SEGURA, Notaire à Luzech,

Fixe le prix de vente à 0.15 euros le m² pour une surface estimée à 94 m² soit un prix total de 14.10 euros,

Autorise Monsieur Jean-Claude BALDY, Maire de la Commune, à signer l'acte de vente pour le compte de la commune de Luzech,

Dit que tous les frais occasionnés par ces opérations seront à la charge de l'acquéreur,

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de cette délibération.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

2014.2.16 – Aliénation d'une partie de chemin au lieu-dit « Bourrat »

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée du résultat de l'enquête publique effectuée en vue de l'aliénation d'une partie d'un chemin situé au lieu-dit « Bourrat » au profit de Mme Marie KELLER-MILLOT.

Il donne lecture des conclusions du Commissaire enquêteur à savoir :

« Compte tenu que les chemins ruraux appartiennent au domaine privé des communes, qu'ils peuvent, en conséquence être cédés aux propriétaires riverains notamment, à la condition qu'ils cessent d'être affectés à l'usage du public,

Ceci dans le respect des règles de procédure posées par l'article L.161-10 du code rural.

Nous émettons un avis favorable au projet d'aliénation précité conformément aux dispositions du dossier d'enquête. »

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de se prononcer sur cette aliénation et de définir les conditions de vente et d'acquisition des parcelles.

Vu, la délibération du 24 janvier 2014 décidant de lancer la procédure d'aliénation prévue par l'article L. 161-10 du Code rural,

Vu le code des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2241-1,

Vu le code rural, et notamment son article L. 161-10,

Vu le code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10,

Vu l'arrêté municipal en date du 25 janvier 2014 ordonnant ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 février 2014 au 25 février 2014,

Entendant les conclusions émises par le Commissaire Enquêteur,

Vu l'avis favorable du Commissaire Enquêteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve les conclusions du Commissaire-enquêteur,

Décide d'aliéner la partie de l'ancien chemin sis à « Bourrat » au profit de Mme Marie KELLER-MILLOT,

Fixe le prix de vente à 0.15 euros le m² pour une surface estimée à 220 m² soit un prix total de 33 euros,

Dit que tous les frais occasionnés par cette opération, notamment le bornage seront à la charge de l'acquéreur,

Habilite le Maire à dresser l'acte administratif de vente,

Autorise Monsieur Jean-Paul EVIN, Adjoint au Maire, à signer l'acte pour le compte de la Commune.

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de cette délibération.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 11 Contre : Abstentions : 5

2014.2.17 – Questions diverses

2014.2.17-1 – Projet d'équipements sportifs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de faire évoluer les équipements sportifs de la commune pour répondre à l'évolution de la cité scolaire et à l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés.

Monsieur le Maire fait état d'une rencontre avec le Principal du collège, les professeurs d'EPS du collège, ainsi qu'avec le personnel enseignant des écoles maternelle et élémentaire, qui avait pour objet la présentation du rapport détaillé établi par Monsieur MOREL, programmiste, sur les équipements sportifs de la commune.

Le projet d'ensemble a été validé par les futurs « utilisateurs » avec comme priorité :

- 1) La couverture des deux terrains de tennis avec une structure en toile innovante et plus économique
- 2) La réalisation d'un anneau d'athlétisme à proximité de la salle de la Grave
- 3) La réfection d'une partie de la salle de la grave

Monsieur le Maire informe également l'assemblée qu'il a rencontré les services de l'Etat puisque le projet porte sur une zone inondable. La DDT a donné son accord de principe sur la réalisation d'une structure couverte, à condition qu'une partie des panneaux de la structure soit relevable sur une certaine hauteur et dans un certain laps de temps (selon côtes et recommandations du Plan de Prévention des Risques d'Inondation et du PLU de la commune).

Pour réaliser ce projet, la commune devra missionner un maître d'œuvre, architecte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Prend acte** de la nécessité de faire évoluer ces équipements sportifs du fait de la construction et de l'évolution de la Cité scolaire
- **Approuve** le projet d'équipements sportifs présenté dans sa globalité avec les 3 propositions du programmiste chargé du dossier.

Nombre de membres		
En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
17	Présents : 13 Procurations : 3	Pour : 16 Contre : Abstentions :

Fin de séance